

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 2019

Le 26 février 2019 les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 19H 30 dans la salle des réunions de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.8 du Code général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 février 2019

Etaient présents :

M. Michel EPRINCHARD, Maire,
Mme Marie Joseph RIVAUD, Mme Isabelle BOUCHEREAU, M. Hervé ARDOUIN, M. Eric LIAUD, adjoints,
Mme Marie-Hélène PROU, Mme Catherine LAMOTHE, Mme Andrée BERNARD, M. Mathieu HÉRISSÉ,
Mme Sabrina RINALDI, M. Philippe CLISSON, Mme Anna-Maria SALLES, Conseillers Municipaux.

Etait excusé :

M. Jean-Marie GAGNAIRE, (pouvoir à M. HÉRISSÉ)
M. Patrice PORCHERON

Étaient absents :

M. Eric BABIN,
M. Jean Luc BERNET,
Mme Lyse BAILLY,

Nombre de Conseillers en exercice : 17

Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 13

Secrétaire de séance : Mme Marie Joseph RIVAUD

Approbation par les membres du Conseil Municipal présents et représentés du Compte rendu de la séance du 22 janvier 2019 et du Conseil extraordinaire du 04 Février 2019 à 10 voix pour et 3 abstentions.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour le point supplémentaire suivant :

- Occultation des vitrages de la salle des fêtes.

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal présents et représentés acceptent le dit point complémentaire.

CHANGEMENT DE STATUT DE DEUX AGENTS CONTRACTUELS

Madame Virginie LASCABES et Monsieur Guillaume BOURGOIN ont été recrutés pour gérer et animer le village de vacances en qualité de contractuels.

A l'unanimité les Conseillers décident de stagiériser Mme LESCABES et M. BOURGOIN et de leur verser une prime individuelle de 250€ telle que promise dans leur contrat de travail s'ils réalisaient pour l'année 2018, un chiffre d'affaires cumulé, pour le village de vacances et le camping d'un montant supérieur à 60.000€.

REMBOURSEMENT D'ACOMPTES

A l'unanimité le Conseil décide de rembourser aux familles de :

- Lucas MILLET (pour raison de blessure)
- Sully PARIS (pour raison d'un stage de pompier)

l'acompte de 158€ versé par chaque famille pour la sortie « vacances de neige » à la maison communale des

jeunes.

TARIFICATION

Mme LASCABES et M. BOURGOIN proposent de rajouter au catalogue des prestations facultatives du village de vacances :

- Un kit linge de toilette.

Moyennant un coût de 5€ par personne.

A l'unanimité les élus présents et représentés acceptent cette proposition.

PARTICIPATION AU VOYAGE SCOLAIRE

L'ensemble des Conseillers acceptent de verser une subvention de 50€ par élève qui participera au voyage scolaire proposé par le collège Anne Frank, prévu du 8 au 12 avril 2019 sur la côte Normande.

9 élèves des classes de 3ème sont concernés. Soit un coût global de 450€.

DEMANDE D'EXONERATION DE TAXE FONCIERE

Un agriculteur de notre commune demande l'exonération de taxe foncière sur 11 hectares de terre agricole qu'il envisage de passer en culture bio.

Cette réclamation est portée aux voix, résultat :

- 03 voix POUR
- 10 voix CONTRE.

SUPPRESSION des REGIES de la MAISON COMMUNALE DES JEUNES

Suite au transfert de la Maison communale des Jeunes à la Communauté de Communes MELLOIS EN POITOU,

à l'unanimité les Conseillers Municipaux décident de supprimer la régie de recettes et la régie d'avance relatives à cette activité.

NOMINATION D'UN ASSISTANT DE PREVENTION

Compte tenu du départ à la retraite de M. Francis OLIVIER, précédent titulaire.

L'ensemble des élus proposent de nommer M. Jérémy BRETON comme assistant de prévention.

L'arrêté de nomination sera adressé au service prévention du CDG afin de présenter sa nomination au CHSCT départemental.

AMENAGEMENT D'UN LOCAL DE SANTE

M. EPRINCHARD déclare avoir rencontré une sage-femme désirant installer son cabinet à Sauzé-Vaussais le plus tôt possible.

A l'unanimité le Conseil accepte que des travaux soient exécutés dans l'ancienne bibliothèque à cet effet.

Un bail à usage professionnel sera proposé à compter du 15 avril 2019. Le loyer s'élèvera à 300€ par mois et prendra effet au 15 octobre 2019, chauffage compris, et révisable par la suite.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Mandatement des dépenses d'investissement 2019 ; il y a lieu de compléter la DM2018_107 du 18/12/18 afin de régler une situation :

- Au chapitre 21 prévu : 2018 la somme de 430.193 € -pour 2019, 25% soit 107.548€
- Au chapitre 23 prévu : 2018 la somme de 172.000 € -pour 2019 reste égal à 35.120 €

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

QUESTION SUPPLEMENTAIRE

I – Occultation des vitrages de la salle des fêtes

Il est décidé par les membres du Conseil Municipal de valider le devis de M. RICHARD, d'un montant de 3480€ ttc pour l'installation d'un film solaire de protection. Avec un essai au préalable.

QUESTIONS ORALES

1) Bilan de la commission d'enquête sur l'accès au collège Anne Franck

Suite à la réunion qui s'est tenue au Collège Anne Franck le 13 février dernier entre les différents services de l'état, concernant la sécurité du collège, il a été décidé d'effectuer :

- Par la Commune de Sauzé :

Un réglage du luminaire au-dessus du passage piéton.

La pose de barrières en chicane.

La suppression de panneaux signalétiques n'ayant aucune relation avec la sécurité du collège.

- Par le département :

Le déplacement d'un panneau lumineux.

La dépose de panneaux redondants.

Le marquage du passage piéton.

2) Nouvelle Convention en partenariat avec le CIAS suite au transfert du SAD

Pour la mise à disposition du matériel informatique au profit du service d'Aide à domicile situé dans le bureau du foyer résidence rue du Baron à Sauzé-Vaussais.

Et pour la mise à disposition de 6 véhicules électriques circulant sur le secteur de Sauzé-Vaussais.

Le Conseil Municipal autorise son Maire à signer cette convention aux conditions sus-énoncées après accord du Conseil d'Administration du CCAS.

3) Association Foncière d'aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF)

Suite à la location de salles pendant les travaux de la LGV et devant le refus du Président de l'AFAFAF de régler le coût de cette location, une nouvelle demande de règlement va être transmise au Département.

4) Protection Sociale – Mandat au centre de gestion

Après l'avis favorable du comité technique, le conseil décide de participer au financement des cotisations des agents pour le volet prévoyance, retient la convention de participation et se joint à la procédure de mise en concurrence organisée par le CDG en 2019. La participation communale est fixée à 10€/mois/agent à c/ du 1^{er} janvier 2020.

5) Démission

M. EPRINCHARD rappelle aux membres du Conseil Municipal, les raisons de sa démission annoncé le 04 Février 2019. Il ne cache pas sa fatigue, mais est conscient que certains dossiers restent à régler (avec des discussions sévères pour les défendre).

Puis, il demande aux membres du Conseil de s'exprimer sur cette démission.

Après échanges et discussions et malgré un soutien des membres présents d'une large majorité, Monsieur Eprinchard reporte sa réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h.

Réunion d'adjoints fixée au 26 mars 2019 à 19H 30.

Prochain Conseil Municipal fixé au 02 avril 2019 à 19H 30.